

ASSEMBLEE GENERALE

SOCIETE FRANCOPHONE DU DIABETE (SFD)

Séance du 25 mars 2015 à BORDEAUX

Le Président de la SFD, André SCHEEN, ouvre l'Assemblée Générale à 08h00.

Il remercie les personnes présentes d'être venues ... et de s'être levées tôt !

I. Bilan et Projets de la SFD

André SCHEEN fait le point sur les moyens de communication et les stratégies proposés par le Bureau de la SFD.

Tout d'abord, A. SCHEEN rappelle les différentes missions et activités de la SFD Médical et Paramédical :

- ✚ *La recherche* avec notamment les Allocations de recherche SFD et SFD-Industrie, les Prix SFD Roger Assan, Auguste Loubatières et Georges & Jean-Luc Smadja, et la Fondation FFRD
- ✚ *La diffusion scientifique* avec notamment les congrès et autres réunions, *Diabetes & Metabolism*, *MmM*, le site Internet avec le Coin de la Biblio et les vidéos des manifestations SFD
- ✚ *Les formations continues* avec notamment les sessions DPC Médical et Paramédical et les formations paramédicales
- ✚ *Les soins de santé* en partenariat avec la HAS, l'ANSM, la CNAM, l'AFD (FFD), l'AJD, la FENAREDIAM et le SEDMEN

A. SCHEEN souligne que la SFD est une société savante et non pas un syndicat mais qu'elle ne peut pas ignorer le problème des endocrinologues-diabétologues libéraux. Il indique qu'une réflexion est à entamer avec les représentants du SEDMEN et de la FENAREDIAM.

A. SCHEEN détaille :

✚ **L'organisation des congrès**

- * Programme du Congrès SFD Bordeaux 2015 organisé par Henri GIN et Vincent RIGALLEAU qu'A. SCHEEN remercie pour le travail colossal qu'ils ont accompli ces 2 dernières années. Le programme a été élaboré par le Conseil Scientifique et son Président, Philippe FROGUEL. A. SCHEEN remercie Ph. FROGUEL qui quitte ses fonctions à l'issue du Congrès. Il sera remplacé par Bruno VERGÈS, à qui A. SCHEEN souhaite du bon travail.
- * Renouvellement du contrat pour l'organisation des congrès de 2017 à 2019 avec Colloquium en cours de rediscussion avant signature
Afin de garder un fil conducteur dans l'organisation des congrès, Bernard BAUDUCEAU assurera désormais l'interface entre la SFD et Colloquium. Cela permettra de conserver une mémoire, tant positive que négative, et notamment de ne pas répéter les mêmes erreurs d'un congrès à l'autre.
- * Modernisation progressive du fonctionnement du congrès : interactivité, appli, enregistrements vidéo, etc.
- * Mode d'attribution des villes candidates repensé. Une réflexion est en cours afin de mettre plusieurs villes en concurrence et ainsi abaisser les coûts.

🚩 **Le soutien à la recherche** avec les Allocations SFD, les Allocations en partenariat avec l'industrie, les subventions complémentaires sur les fonds propres de la SFD, et les projets de recherche soutenus par la FFRD.

🚩 **La vie continue de la SFD**

- * Activités tout au long de l'année avec la Journée Thématique de décembre, la Journée Education Thérapeutique, les activités paramédicales, etc.
- * Congrès, moment phare à « capitaliser » avant, pendant et après : vidéos, etc.
- * Groupes de travail à mieux mobiliser et mieux valoriser avec notamment la rédaction de référentiels
- * Une section Paramédicale très active qui a été créée en 1985 par Pierre LEFEBVRE et qui fête ses 30 ans pendant le Congrès. A. SCHEEN remercie Jocelyne BERTOGLIO pour son implication, son dynamisme... et son sourire !

🚩 **La visibilité de la SFD**

- * Nouvelle version, plus conviviale, du Site Internet de la SFD après un important développement assuré par Patrice DARMON, le Rédacteur-en-Chef, et Grégory NOUGARET. Des newsletters, des vidéos et les articles de la Coin de la Biblio y seront bientôt accessibles pour les membres à jour de leurs cotisations. L'affiliation et le paiement des cotisations seront également prochainement possibles en ligne sur le site.
- * Présence de la SFD sur les réseaux sociaux avec Twitter
- * Meilleure visibilité de la SFD lors du Congrès avec le Village SFD et l'Appli SFD
- * Amélioration de la communication globale de la SFD en faisant appel à une agence de communication, FleishmanHillard, dirigée par Frédéric VILLE.

Cette agence a organisé la conférence de presse du Congrès SFD Bordeaux 2015. Elle prépare avec une cellule de communication de la SFD une contre-argumentation suites aux propos tenus par le CNGE selon lesquels l'intérêt du contrôle de la glycémie n'est pas prouvé. Il est important de répondre à ce message contreproductif qui est diffusé auprès des futurs médecins. A. SCHEEN précise qu'une rencontre SFD-CNGE est prévue prochainement pour tenter de réconcilier les points de vue.

Fleishman Hillard pourra aussi aider la SFD à gérer une crise, comme celle qui pourrait se présenter à la parution annoncée d'un livre controversé de Philippe EVEN.

Le contact privilégié de la SFD est Jean-Pierre RIVELINE.

🚩 **La SFD et les soins de santé**

- * Interlocuteur de la HAS (Haute Autorité de Santé) et de l'ANSM (Agence Nationale de Sécurité du Médicament)
- * Organisation et valorisation des soins en diabétologie suivies par Pierre FONTAINE
- * Organisation du DPC (Développement Professionnel Continu)

🚩 **La SFD et l'International**

- * Commission « Action en Francophonie » coordonnée par Serge HALIMI
- * Réflexion à mener pour élaborer des actions au Québec, au Maghreb et en Afrique subsaharienne

A. SCHEEN souligne qu'au Congrès SFD Paris 2014, 16% des participants venaient du Maghreb. Il cite l'exemple de la Société Européenne de Cardiologie qui organise un congrès annuel lors du congrès maghrébin de cardiologie qui tourne dans les 3 pays du Maghreb. Le Bureau réfléchit à l'organisation d'un « Ma SFD » au congrès annuel maghrébin de la spécialité.

La SFD participe et labellise les Journées annuelles de l'EHU d'Oran, organisées par Mohamed BELHADJ.

Un numéro spécial de *MmM* consacré à la francophonie a été élaboré pour le Congrès SFD Bordeaux 2015. Cette action devrait être reproduite pour le Congrès SFD Lyon 2016.

L'Afrique subsaharienne est également intéressée et ne sera pas oubliée !

* Autres actions à envisager avec l'EASD et l'IDF

A. SCHEEN termine en adressant un grand remerciement du Président au Secrétaire Général, Samy HADJADJ ; aux membres du Bureau ; à Catherine COTTENCEAU et Grégory NOUGARET du Secrétariat Permanent ; à tous les membres présents de la SFD et aux participants au Congrès.

L'Assemblée Générale applaudit A. SCHEEN.

2. Elections au Conseil d'Administration

S. HADJADJ rappelle la composition du Conseil d'Administration (Article 8 du Règlement Intérieur de la SFD) :

- 9 cliniciens exerçant en hôpital universitaire,
- 4 chercheurs non cliniciens,
- 4 cliniciens non universitaires,
- 2 cliniciens ayant un exercice à prédominance libérale,
- 5 membres non français.

Fabrice BONNET, Rémy BURCELIN, Florence GALTIER, Samy HADJADJ, Etienne LARGER, Christophe MAGNAN, Pascal MONGUILLON, André SCHEEN et Lydia VESCO sont sortants du Conseil d'Administration en 2015. Les postes à pourvoir seront donc 3 dans le collège des cliniciens exerçant en hôpital universitaire, 2 dans celui des chercheurs non cliniciens, 1 dans celui des cliniciens non universitaires, 2 dans celui des cliniciens ayant un exercice à prédominance libérale et 1 dans celui des membres non français.

S. HADJADJ présente les candidatures reçues à ce jour :

- Dans le collège des cliniciens exerçant en hôpital universitaire : Pr Emmanuel COSSON (Hôpital Jean Verdier, Bondy) et Pr Hélène HANAIRE (Hôpital Rangueil, Toulouse)
- Dans le collège des chercheurs non cliniciens : Pr Gilles MITHIEUX (Faculté de Médecine Laënnec, Lyon) et Dr Hubert VIDAL (Faculté de Médecine Lyon Sud)
- Aucune dans le collège des cliniciens non universitaires
- Aucune dans le collège des cliniciens ayant un exercice à prédominance libérale
- Aucune dans le collège des membres non français

S. HADJADJ rappelle que la date limite de dépôt des candidatures est fixée à la fin du Congrès et il encourage les membres présents à stimuler les candidatures pour les collèges non encore ou insuffisamment pourvus. Il réprécise les modalités, à savoir faire acte de candidature auprès du Secrétariat Permanent de la SFD en expliquant brièvement ses motivations et en indiquant dans quel collège ils souhaitent postuler. Cette note servira ensuite de profession de foi diffusée au moment de la campagne de vote. Il rappelle l'Article 5 des statuts de la SFD selon lequel « Les membres sortants du Conseil d'Administration ne sont pas rééligibles pendant 3 ans ».

3. Modification des statuts

S. HADJADJ rappelle les modalités actuelles de candidature à la SFD, exposées dans l'Article 3 des statuts :

L'Association se compose de membres titulaires (personnes physiques ou morales) et de membres d'honneur. Pour acquérir la qualité de membre titulaire, il faut (i) être en activité et (ii) **après dépôt de candidature et présentation par deux membres titulaires, être agréé par la majorité du Conseil d'Administration.** [...]

Afin de se diriger vers un processus plus dynamique, sur proposition du Bureau, le Conseil d'Administration a adopté à l'unanimité la modification des statuts suivante :

L'Association se compose de membres titulaires (personnes physiques ou morales) et de membres d'honneur. Pour acquérir la qualité de membre titulaire, il faut (i) être en activité et (ii) **déposer une candidature soutenue par deux membres titulaires de la SFD. Le Conseil d'Administration examinera annuellement les admissions des nouveaux membres et se réserve le droit de ne pas valider l'adhésion d'un membre dont les conditions d'admission ne seraient pas conformes aux objectifs de la SFD.** [...].

La modification de l'Article 3 des statuts de la SFD est adoptée à l'unanimité.

4. Rapport d'activité

S. HADJADJ, Secrétaire Général de la SFD, présente le rapport moral ou rapport d'activité.

Il souligne que, parmi les 1 125 membres que compte la SFD, 907 sont français et 82 africains. L'objectif, maintenant que les conditions d'adhésion et de cotisation ont été simplifiées, est d'atteindre les 2 000 membres !

S. HADJADJ indique :

- ✚ la mise en ligne de tous les référentiels sur le site sfdiabete.org,
- ✚ le groupe de travail SFD « HOPTIDIAB » examine la question sur la prise en charge des personnes diabétiques à l'hôpital en dehors des services de diabétologie et peut être sollicité par l'intermédiaire d'Yves REZNIK. Une étude multicentrique sera déployée par ce groupe de travail courant 2015.
- ✚ l'écriture des référentiels :
 - * Rétinopathie
 - * Anesthésie et diabète, avec la SFAR (Société Française d'Anesthésie et de Réanimation)
 - * Diabète de type I
 - * Chirurgie métabolique
 - * Guide de lecture MCG
 - * Diabète et Sommeil

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

5. Conseil Scientifique

Ph. FROGUEL présente son compte rendu de mandat (2012-2015).

Il a continué sur la voie tracée par ses prédécesseurs, M. MARRE et Pascal FERRÉ ; en travaillant en équipe avec le Conseil Scientifique et les présidents des Comités d'Organisation locale des congrès ; et en s'efforçant de professionnaliser les activités du Conseil Scientifique.

Ph. FROGUEL présente les membres du Conseil Scientifique actuel :

Pr Pierre-Yves BENHAMOU
Pr Bertrand CARIOU
Dr Stéphane CAUCHI
Dr Marie-Aline CHARLES
Dr Miriam CNOP
Dr Mireille CORMONT
Dr Florence GALTIER
Pr Etienne LARGER
Mme Catherine POSTIC
Pr Ronan ROUSSEL
Dr Raphaël SCHARFMANN
Pr Bruno VERGÈS
Pr André SCHEEN
Pr Samy HADJADJ

B. CARIOU, M. CORMONT, F. GALTIER et R. SCHARFMANN sont sortants à l'issue du Congrès SFD Bordeaux 2015. Ils seront remplacés par Amar ABDERRAHMANI, Béatrice DULY-BOUHANICK, Jennifer RIEUSSET et Yves REZNIK. Ph. FROGUEL précise qu'il convient de faire appel à des experts de tous les domaines, notamment pour la sélection des abstracts et l'attribution des allocations. Il a, par ailleurs, essayé de respecter la parité !

Ph. FROGUEL rappelle « *A quoi sert le Conseil Scientifique de la SFD et son Président* », à savoir :

🚩 *Préparer le programme scientifique du congrès annuel, choisir les abstracts, et désigner les lauréats des Prix SFD*

Ph. FROGUEL présente le programme scientifique du Congrès SFD Bordeaux 2015, élaboré afin de respecter l'équilibre entre les recherches fondamentale et clinique, et entre le programme officiel et celui des symposiums de l'industrie. Il attire l'attention sur les séances d'actualité.

655 résumés ont été évalués pour le Congrès SFD Bordeaux 2015 (518 en 2014) et ont été répartis en 77 communications orales (84 en 2014), 69 posters discutés (36 en 2014), 359 posters affichés (344 en 2014) et 150 refusés (49 en 2014). Ph. FROGUEL indique qu'il a été surpris de la baisse de niveau des abstracts cette année et qui explique qu'il y ait moins de communications orales et plus de posters discutés.

La sélection des lauréats des Prix de la SFD a été professionnalisée avec un vrai appel à candidature et l'établissement de règles précises. Le Prix Roger Assan a été attribué à M. MARRE (Paris) ; le Prix Auguste Loubatières, réservé au moins de 45 ans, à Patrick COLLOMBAT (Nice) ; et le Prix Georges et Jean-Luc Smadja 2014 à Nathalie Esser (Liège).

🚩 *Choisir les lauréats des allocations de recherche*

En 2015, 23 allocations ont été accordées (28 en 2014) pour un montant total de 690 000 € (841 900 € en 2014) ; la SFD ayant accordé 406 000 € (528 900 € en 2014) et l'industrie 284 000 € (313 000 € en 2014).

Ph. FROGUEL indique que le nombre de candidatures a pratiquement doublé entre 2014 et 2015 mais le nombre d'allocations accordées a diminué. Ainsi, en 2014, 28 allocations de recherche avaient été accordées (27 en 2013 et 32 en 2012), ce qui représentait 30% de succès. Or, en 2015, le taux de succès est 17% ; les fonds de la SFD ont diminué de 23% et ceux de l'industrie de 9%.

Organiser avec le Président de la SFD la Journée Thématique

Ph. FROGUEL rappelle que la Journée Thématique 2014 a été organisée par A. SCHEEN, J. TIMSIT et lui-même sur le thème « Vers une médecine personnalisée des diabètes atypiques ».

6. Rapport financier

B. BAUDUCEAU, Trésorier de la SFD, présente les comptes annuels de l'exercice 2014, qu'il a préparés avec L. BORDIER, Trésorier Adjoint.

La SFD comptait, au 31 décembre 2014, 1 125 membres, dont 76% à jour de leurs cotisations, et 64 dispensés de cotisation. La SFD a admis 61 nouveaux membres au cours de l'année 2014 et 66 radiations ont été prononcées, pour non-paiement de 2 années de cotisation, par le Conseil d'Administration de décembre 2014.

B. BAUDUCEAU rappelle le fonctionnement de la comptabilité de la SFD. La SFD est une Association de Loi 1901, soumise à la TVA et à l'Impôt sur les Sociétés (15% du résultat jusqu'à 38 120 euros, puis 33% au-delà). Elle a la possibilité de dédier des fonds pour la recherche. La gestion professionnelle de la comptabilité de la SFD a été confiée à un cabinet comptable, « Service 1901 », pour gérer les salaires et charges afférentes (URSSAF, Pôle Emploi, etc.), et à un cabinet d'experts comptables, Mazars. Ce dernier, lié à la SFD par un contrat d'un an, tacitement renouvelable, fonctionne par compte de trésorerie et comptabilité d'engagement. Les comptes annuels sont ensuite validés par le Commissaire aux Comptes (F&P), lié à la SFD par un contrat de 6 ans.

B. BAUDUCEAU présente les comptes de trésorerie de l'exercice 2014, l'évolution de la trésorerie au 31 décembre de l'année depuis 2005, les recettes et les dépenses principales 2014, et le résultat. La SFD continue de suivre les conseils du commissaire aux comptes en poursuivant la diminution significative des fonds dédiés. Au 1^{er} janvier 2014, les fonds dédiés étaient de 905 285 EUR. Aucune somme n'a été entrée dans les fonds dédiés en 2014. La somme de 450 000 EUR a été consacrée aux bourses et allocations, ainsi qu'à la FFRD. Ainsi, au 1^{er} janvier 2015, les fonds dédiés sont de 455 285 EUR. En 2015, la reprise des fonds dédiés devrait être de 455 285 EUR afin que les fonds dédiés soient à 0 EUR au 1^{er} janvier 2016.

L'incendie qui a ravagé, dans la nuit du 12 au 13 novembre 2014, les sous-sols de l'AFD au 88 rue de la Roquette (Paris XI) ont obligé le Secrétariat Permanent à déplacer ses locaux au 5 rue du Helder (Paris IX).

B. BAUDUCEAU attire l'attention sur l'Impôt sur les Sociétés (IS) en 2014. Le résultat 2013 de la SFD étant de 520 618 EUR, la SFD a payé, en 2014, 256 172 EUR d'IS, puisque basé sur le résultat de l'année précédente. Le résultat 2014 étant moins conséquent (396 755 EUR), la SFD devrait s'acquitter, en 2015, de la somme de 188 038 EUR. Or, elle a déjà versé à titre d'acompte en 2014 de 256 171 EUR. Une demande de remboursement sera donc faite auprès du Trésor Public pour 68 133 EUR.

B. BAUDUCEAU présente le budget prévisionnel pour 2015 (recettes et dépenses) avec un résultat estimé de 32 000 EUR, hors reprise des fonds dédiés.

B. BAUDUCEAU présente l'évolution des allocations accordées depuis 2008, et revient sur la diminution des allocations par rapport à 2014. En 2014, un effort important avait été consenti avec des allocations exceptionnelles et des prix spéciaux pour un montant total de 245 000 EUR, en plus d'un reliquat des bourses de recherche clinique pour 150 000 EUR. Les prévisions pour 2015 sont :

- ▣ le nombre des soutiens et des allocations « officielles » est identique
- ▣ le montant des allocations « officielles » a été augmenté de 135 000 EUR
- ▣ le complément des allocations Industrie n'a pas été modifié

Ainsi, en 2015, la SFD versera :

- ▣ 550 000 EUR en allocations et soutiens
- ▣ 300 000 EUR au titre des allocations en partenariat avec l'Industrie
- ▣ 150 000 EUR à la FFRD (fond de dotation)

Ce qui représentera 62% des dépenses de la SFD.

Ainsi, la question qui se pose est : Faut-il majorer le montant des allocations ? B. BAUDUCEAU rappelle que c'est une décision à prendre non pas par les trésoriers, qui ne sont que des exécutants, mais par le Bureau, le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale, après une discussion sereine et éclairée par la réalité des chiffres. Alors plutôt cigale ou plutôt fourmi ?

B. BAUDUCEAU termine en remerciant toutes les firmes qui participent au congrès de la SFD et qui aident, par leur soutien, la SFD à développer la recherche en diabétologie au profit des patients.

Il souligne que la SFD ne vit que grâce aux bénéfices des congrès et annonce la création en 2016 d'une nouvelle allocation en partenariat avec l'Association « Sport et Diabète ».

L'Assemblée Générale **approuve à l'unanimité le bilan financier 2014 et le projet de budget 2015**, ainsi que le reclassement, à la demande des experts-comptables et commissaires aux comptes, de l'« Ecart de réévaluation » en « Report à nouveau » de la somme de 28 157,62 EUR.

7. Fondation

B. BAUDUCEAU présente :

- ▣ *le renouvellement des mandats du Conseil d'Administration*, validés par le Conseil d'Administration de la FFRD lors de sa réunion du 28 novembre 2014.

Dans le Collège des Fondateurs, J. BRINGER et Jean François GAUTIER ont été tirés au sort et poursuivront leur mandat jusqu'en mars 2019, avec leur accord et celui des Conseils d'Administration de la SFD et de la FFRD. Les autres membres, B. BAUDUCEAU et M. MARRE, poursuivent leur mandat jusqu'en mars 2017.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le renouvellement des membres Fondateurs de la FFRD, qui a été déjà validé par le Conseil d'Administration de la SFD lors de sa réunion du 11 décembre 2014.

Dans le Collège des Personnalités Qualifiées, Martin BUYSSCHAERT et Joël MÉNARD ont été tirés au sort. M. BUYSSCHAERT poursuivra son mandat jusqu'en mars 2019 avec son accord et celui du Conseil d'Administration de la FFRD. J. MÉNARD, pour des problèmes de santé, a été remplacé par José SAHEL jusqu'en mars 2019

Les autres membres, Bernard CHARBONNEL et Eveline ESCHWEGE, poursuivent leur mandat jusqu'en mars 2017.

le renouvellement des mandats des membres du Conseil Scientifique, validés par le Conseil d'Administration de la FFRD le 28 novembre 2014

Les membres du Conseil Scientifique sortants étaient Jean-Claude CAREL, Yannick LE MARCHAND-BRUSTEL, J. MÉNARD et Hubert VIDAL. Ils ont été remplacés par Jean-François ARNAL, Annick FONTBONNE, Agnès LEHUEN et Bernard THORENS.

les Bourses 2013

La Bourse de Recherche Clinique a été attribuée à Blandine COMTE (Centre de Recherche de Clermont-Ferrand) pour son projet « Apport des signatures métaboliques dans la prédiction du syndrome métabolique : étude de cas-témoins nichée dans la cohorte Haguenau ». Son montant est de 298 000 EUR sur 2 ans.

La Bourse de Recherche Fondamentale, d'un montant de 300 000 EUR sur 3 ans, a été attribuée au Dr Romano REGAZZI (Université de Lausanne) pour son projet « Rôle des longs ARN non-codants et des ARN circulaires dans la détermination du phénotype de la cellule Bêta et le développement du diabète ».

les Bourses 2014

La Bourse de Recherche Clinique, d'un montant de 300 000 EUR sur 3 ans, a été attribuée à Rémy BURCELIN (Inserm 1048. Hôpital Rangueil. Toulouse) pour son projet « Caractérisation du système immunitaire mucosal intestinal chez les patients avec obésité abdominale et diabétique de type 2 : rôle causal du microbiote correspondant ».

La Bourse de Recherche Fondamentale, d'un montant de 300 000 EUR sur 3 ans, a été attribuée à Hélène DUEZ (Institut Pasteur de Lille) pour son projet « Rôle du récepteur nucléaire Rev-erb-alpha dans le développement du diabète de type 2 : implication du tissu adipeux et du muscle squelettique ».

le calendrier de l'appel à projets FFRD 2015

4 mai 2015	Date limite des dépôts des projets sur le site de la FFRD
1 ^{er} juin 2015	Envoi des projets par thème/catégorie aux 3 à 4 référents
1 ^{er} septembre 2015	Retour des rapports d'évaluation des référents, avec classement des projets (selon critères) et quelques lignes explicatives
Début septembre 2015	Envoi des évaluations des référents aux rapporteurs désignés au sein du Conseil Scientifique - 2 rapporteurs par projet
5 octobre 2015	Réunion de présélection des 5 à 6 meilleurs projets
2 novembre 2015	Auditions des candidats et élection des lauréats

8. Diabetes & Metabolism

F. BONNET, Rédacteur en Chef de *Diabetes & Metabolism*, indique que 2014 a été une bonne année pour la revue.

Il souligne notamment l'augmentation du nombre d'articles reçus (435 vs 287 en 2013 et 230 en 2012) et d'articles venant de l'international.

Parce que les membres du Comité de Rédaction sont maintenant plus exigeants, le taux d'acceptation a été de 16% en 2014 (vs 28% en 2012 et 23% en 2013).

En 2014, 6 numéros et 1 supplément avec le soutien de Janssen ont été publiés.

L'Impact factor 2013 est de 2.84, soit le 2ème plus haut IF pour la revue (2.43 en 2009, 3.03 en 2010, 2.41 en 2011, 2.39 en 2012).

Malgré l'environnement très compétitif, l'IF devrait être probablement stable pour 2014.

Le taux d'immédiateté est de 0.678 pour 2013 (0.329 en 2009, 0.267 en 2010, 0.368 en 2011 et 0.402 en 2012).

F. BONNET termine en incitant les membres de la SFD à citer un article publié dans *Diabetes & Metabolism* en 2013 ou 2014 dans leurs prochaines publications.

En l'absence de **Questions diverses**, A. SCHEEN prononce la clôture de l'Assemblée Générale à 09h00.

SOCIETE FRANCOPHONE DU DIABETE

Association loi 1901
Siège social : 79, rue de Tocqueville – 75017 PARIS
SIRET : 404995110 00032

Rapport de gestion du Conseil d'administration
A l'Assemblée Générale ordinaire du 24 mars 2015

Mesdames et Messieurs les Membres de l'Association,

Nous vous avons réunis en assemblée générale en application des statuts en vue de vous rendre compte de l'activité de l'Association au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014 et de soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Les comptes annuels 2014 sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

1. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

La situation de l'association à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous qui résume le bilan et souligne les variations intervenues dans les comptes depuis l'exercice précédent :

Bilan Actif	31/12/14	31/12/13
Immobilisations. corporelles	19 751	2 952
TOTAL Actif Immobilisé	19 751	2 952
Avances et acomptes sur commandes	211 843	212 502
Usagers et comptes rattachés	74 860	71 209
Autres créances	397 588	122 576
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	3 534 392	4 164 413
TOTAL Actif Circulant	4 218 684	4 570 700
Charges constatées d'avance	6 449	1 375
TOTAL ACTIF	4 244 884	4 575 027

Bilan Passif	31/12/14	31/12/13
Réserves	418 028	418 028
Report à nouveau	2 601 919	2 081 301
Résultat de l'exercice	396 755	520 618
Ecart de réévaluation	28 158	28 158
TOTAL Fonds associatifs	3 444 860	3 048 105
TOTAL Fonds dédiés	455 285	905 285
Découverts et concours bancaires	199	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	222 210	255 580
Dettes fiscales et sociales	71 027	336 096
Autres dettes	51 302	29 960
Produits constatés d'avance		
TOTAL Dettes	344 739	621 637
TOTAL PASSIF	4 244 884	4 575 027

L'activité de l'association au cours de l'exercice se trouve résumé dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

COMPTE DE RESULTAT	31/12/14	31/12/13
TOTAL Recettes	2 950 128	2 975 838
Autres achats et charges externes	2 618 848	2 504 877
Impôts, taxes et versements assimilés	4 517	4 431
Salaires et traitements	131 277	119 784
Charges sociales	69 724	52 593
Dotations aux amortissements	2 259	2 034
Autres charges	30 000	91 554
TOTAL Charges	2 856 625	2 775 273
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	93 503	200 565
RESULTAT FINANCIER	41 290	57 780
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Impôts sur les bénéfices	188 038	256 172
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs	450 000	518 445
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
EXCEDENT	396 755	520 618

2. SITUATION ET ACTIVITE DE L'ASSOCIATION AU COURS DE L'EXERCICE

2.1 Membres de la SFD

Le nombre des membres est stable avec un chiffre de 1 125, voisin de celui de 2013 qui était de 1 136. Il y a eu en 2014, 66 radiations pour non règlement 2 années consécutives de cotisation, 6 démissions et décès et 61 nouveaux membres. En prenant en compte les 65 membres dispensés, les membres à jour de leur cotisation sont au nombre de 796 (75% des membres sont à jour) contre 87% en 2013. Cette diminution du nombre des cotisants tient à l'absence de relance qui n'a pu être faite en fin d'année en raison de l'incendie de nos locaux.

La branche « Paramédical » compte toujours près de 500 membres.

2.2 Revenus de l'association

Les revenus d'exploitation de l'association ressortent à 2 950 128 € au 31 décembre 2014 contre 2 975 838 € en 2013. Les revenus 2014 sont constitués par

Congrès de Paris	2 457 658€
Symposiums	175 228 €
Subventions	36 000 €
Journées Thématiques	160 166 €
Cotisations	44 575 €
JETD 2014	42 467 €
Recettes diverses	10 873 €
Reprises de provisions, transferts de charges et autres produits	23 160 €
<hr/>	
Recettes d'exploitation	2 950 128 €

2.3 Congrès de Paris 2014

Le congrès 2014 s'est déroulé à Paris au mois de mars. La SFD a mandaté la société Colloquium pour organiser et gérer la manifestation en son nom. Le résultat est stable par rapport à celui des exercices précédents.

En effet, le résultat du congrès de Paris s'élève à 1 082 069 € contre 1 162 010 € pour le congrès 2013 de Montpellier et contre celui de Nice en 2012 (1 034 497 €).

La reddition des comptes du congrès transmise par la société Colloquium se traduit dans le compte de résultat de la SFD au 31 décembre 2014 comme suit :

Postes	Charges / Dépenses	Produits / Recettes
Locations des espaces	441 454 €	
Prestations techniques	47 240 €	
Installation générale / maintenance	133 236 €	
Editions / brochures	43 285 €	
Site internet	12 130 €	
Promotion du congrès	34 924 €	
Invités / orateurs / bourses	73 612 €	
Frais de personnel	104 469 €	
Restauration / Festivités / Événements	95 635 €	
Prestations congressistes	26 800 €	
Honoraires divers	288 233 €	
Frais bancaires	4 572 €	
Droits d'inscription		718 552 €
Ventes de surface		1 225 025 €
Sponsoring		514 082 €
Total	1 375 590 €	2 457 658 €
Résultat du congrès	1 082 069 €	

2.4 Fonds dédiés

Les fonds dédiés de l'association au 31 décembre 2014 se présentent comme suit :

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES				
SITUATIONS	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours de l'exercice B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restants à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Recherche	905 285	450 000		455 285
TOTAL	905 285	450 000		455 285

Les fonds dédiés à la recherche ont été établis les années précédentes et correspondent à une partie des résultats des congrès. En effet, l'association SFD recevait des participants un bordereau par lequel ceux-ci demandent l'affectation du bénéfice de leur contribution au financement de la recherche sur le diabète.

Il a été décidé d'apurer progressivement les fonds dédiés sur trois ans compte tenu de la stabilité des résultats du congrès.

2.5 Trésorerie

Au 31 décembre 2014, l'association dispose d'une trésorerie de 3 534 392 € inférieure à celle observée au 31 décembre 2013 qui était de 4 164 413 €. Cette somme se répartit en un compte courant, un Livret A et un Compte sur Livret rémunéré. Cette diminution de la Trésorerie est liée au règlement décalé de plusieurs bourses, à la majoration des acomptes d'IS lié à la réintégration

des fonds dédiés, à une créance de TVA (200 000 €) et à la clôture du congrès SFD Paris en janvier 2015 (créance de 180 000 €).

2.6 Résultat financier au 31.12.2014

Le résultat financier provient de la comptabilisation des intérêts des comptes rémunérés. L'ensemble de ce résultat financier s'élève à 41 290 € contre 57 780 € en 2013. Ce fait est en rapport avec la diminution des intérêts consentis au Livret A et au compte sur Livret.

3. AFFECTATION DU RESULTAT

L'exercice écoulé s'est traduit par un excédent de résultat de 396 755 € que nous proposons d'affecter en Report à nouveau.

A l'issue de cette affectation de résultat, le report à nouveau qui était de 2 601 919 € sera donc de 2 998 674 €.

Nous vous proposons par ailleurs, pour une question de présentation comptable, d'affecter le poste « Ecarts de réévaluation » d'un montant de 28 158 euros en autres réserves dont le montant était de 418 028 euros s'élèvera après affectation à 446 186 euros.

4. CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de notre Commissaire aux comptes.

Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières sont significatives pour les parties, ont été communiqués aux membres et au Commissaire aux comptes.

5. SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Depuis le dernier Conseil d'Administration de décembre 2013, les mandats du Président, du Secrétaire Général et du Trésorier sont actuellement en cours. Ils arriveront à échéance en décembre 2015. Conformément aux statuts et au règlement intérieur de la SFD, ils seront alors remplacés respectivement par le vice président, le secrétaire général adjoint et le trésorier adjoint.

Les membres du Bureau de la SFD sont les suivants depuis le dernier CA de décembre 2013 :

Professeur André Scheen : Président
Professeur Pierre Fontaine : Vice-Président
Professeur Samy Hadjadj: Secrétaire Général
Docteur Jean Pierre Riveline : Secrétaire Général adjoint
Professeur Bernard Bauduceau : Trésorier
Professeur Lyse Bordier : Trésorier adjoint

6. SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aucun mandat n'est parvenu à son terme.

7. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

En 2014, l'association a eu pour principal objectif de poursuivre et de développer ses activités de soutien à la recherche. Les bons résultats financiers enregistrés lors de l'exercice ont permis de maintenir le niveau des fonds distribués pour la recherche sous forme de bourses ou de subventions.

Dans le but d'améliorer ce soutien à la recherche, la Société Francophone du Diabète a eu pour ambition de créer une Fondation reconnue d'utilité publique dénommée « **Fondation Francophone pour la Recherche sur le Diabète (FFRD)** ». Ce projet a été mené à bien et la création de cette Fondation a fait l'objet d'une publication au Journal Officiel du 17 Janvier 2013 respectant ainsi le timing initialement prévu.

La création de cette Fondation permet un affichage fort de la SFD pour la promotion de la recherche avec une transparence complète et une séparation des activités dites lucratives de la SFD (comme l'organisation des congrès) et ses actions de soutien à la recherche.

En tant qu'organisme Fondateur, la SFD s'est engagée à verser à la Fondation un fond de dotation (qui ne peut être utilisé) de 1 500 000 €.

Ce fond est réparti en un versement de 300 000 € qui a été effectué en mars 2013 et un versement annuel de 150 000 € pendant 8 ans.

Une allocation initiale de 50 000 € versée par la SFD en 2013 a fourni à la Fondation les moyens de débiter son fonctionnement. Toutes ces mesures ont été adoptées et votées par les 2 CA et l'AG de la SFD qui se sont déroulés au cours des années 2012 et 2013.

Le premier Conseil d'Administration de la FFRD a eu lieu à Montpellier au mois de mars 2013 et a permis de débiter ses actions par la création d'un Conseil Scientifique puis un appel à projet. Au cours des années 2013 et 2014 le conseil scientifique a sélectionné chaque année un projet clinique et un projet de recherche fondamentale dotés de 300 K€ chacun sur une période de 2 à 3 ans. Les récipiendaires se sont engagés par contrat à fournir un état annuel d'avancement de leurs travaux qui sera examiné par le CS et qui conditionnera les versements ultérieurs.

Afin de valoriser ses actions, la FFRD a organisé une conférence de presse lors de la Journée Thématique de la SFD en décembre 2013 et en décembre 2014.

Pour 2015 la même procédure sera observée

Date d'ouverture de l'appel à projets : 16 février 2015

Date limite de dépôt sur le site : 4 Mai 2015

Présélection des candidats le 5 Octobre 2014

Audition et sélection des 2 lauréats le 2 Novembre 2014

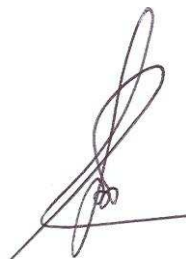
Comme en 2014, deux projets seront sélectionnés Un Projet de recherche clinique et un Projet de recherche fondamentale pour une somme de 300 K€ sur 1 à 3 ans.

8. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Un incendie s'est déclaré dans les sous-sols de nos locaux sans heureusement faire de blessés ni même d'entraîner des dégâts matériels pour notre société. Compte tenu de l'impossibilité d'accès à nos locaux et dans l'incertitude de leur viabilité, il a été décidé de louer de nouveaux bureaux que la SFD occupe depuis la mi-décembre 2014. Ceux-ci sont situés : 5 rue du Helder 75009 Paris. Le montant des loyers est nettement supérieur à ceux que nous consentait l'AFD.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre trésorier pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Fait à Paris, le 9 mars 2015



Professeur Bernard Bauduceau
Trésorier de la SFD